

Le procès est reporté au 11/2/71

Midi

DOSSIER

COMITE DE SOUTIEN A « LA MECHE

COMITE DE SOUTIEN A "LA MECHE"

dossier

Ecrire à: Antoine ALVAREZ
27, rue des Paradoux
C.C.P. 1326.25
31 - TOULOUSE

"Des lycéens et des surveillants convoqués par la police, des lycéens exclus, deux surveillants "suspendus provisoirement" par le Proviseur du Lycée de garçons, ces mêmes surveillants attendus par la police à la sortie du Rectorat, amenés avec les menottes et sans ménagements au commissariat..." des perquisitions arbitraires, et maintenant pour couronner le tout, des poursuites judiciaires, un procès le 28 Janvier au Tribunal de Toulouse...

Motifs retenus à l'encontre de deux camarades: outrage aux bonnes mœurs, provocation au crime de meurtre et au délit de coups et blessures, menaces de mort..., ce qui peut se traduire par des peines d'emprisonnement et de très fortes amendes.

Mais pourquoi? Que s'est-il passé? Le 20 mai 1970 est distribué à Millau le N°3 du journal qui a pour nom "la mèche" (B.P. 3020, 31-Toulouse). En termes violents il s'en prend à tout ce qui de près ou de loin soutient ou renforce la bourgeoisie régnante, et de . . . ce fait, reçoit un accueil des plus favorables dans cette bonne ville.

Il n'est pas besoin d'aller plus loin dans l'exposition des faits, pour que le lecteur de ce dossier se rende compte du décalage invraisemblable entre l'action accomplie et la répression qui lui répond.

D'autre part, il ne s'agit pas d'un fait isolé, mais d'une politique claire: anéantir la presse complaisamment nommée "gauchiste", la baillonner... "L'Idiot International", "La Cause du Peuple", "Hara-Kiri Hebdo", et maintenant "La Mèche" sont attaqués, et ne nous y trompons pas, à travers eux, c'est en premier lieu la liberté de la presse qui est visée, et en second lieu les possibilités d'expression politique des groupes révolutionnaires (loi "anti-casseurs").

Ce qu'il y a de plus révoltant dans cette "chasse aux sorcières", c'est cette façon de bafouer les libertés élémentaires, de poursuivre des militants sous des prétextes qui relèvent du droit commun...

Nous ne pouvions nous taire, nous avons choisi de parler!

Le "comité de soutien" qui s'est créé, a pour but, d'abord et avant tout, de soutenir politiquement et matériellement les camarades qui seront jugés le 28 janvier; à savoir, le directeur de la publication et l'un des rédacteurs.

Soutenir politiquement ces camarades cela signifie pour nous: dénoncer l'injustice flagrante du procès, expliquer le processus de la répression, le dévoiler aux yeux de tous et de chacun, venir en aide financièrement...

En aucun cas, évidemment, le "comité de soutien", ce dossier qu'il a décidé de constituer, les arguments qu'il y avance, et toutes ses activités postérieures, ne sauraient être tenus comme étant l'expression du journal "La Mèche". Celui-ci répondra aussi bien au procès, à la répression, aux différentes or-

ganisations politiques et syndicales... s'il le juge nécessaire et comme il l'entendra dans ses prochains numéros.

Le dossier que nous vous présentons aujourd'hui, nous est apparu comme le premier acte de la campagne de soutien. Il répond au besoin d'explication politique et de connaissance des faits. Ceci afin que toutes les personnes à qui il est adressé puissent se faire une opinion exacte du déroulement de l'affaire jusqu'à ce jour, et qu'ainsi elles puissent choisir les moyens qui leur sembleront utiles pour nous venir en aide.

Le dossier contient, d'abord à la suite de cette courte présentation, un texte rédigé par des sympathisants mil-lavois à "la mèche", texte qui vise à donner un cadre de référence et donc de compréhension. Ensuite, le comité de soutien publie des extraits des articles visés par la justice, et quelques tracts et coupures de presse parus à cette occasion. Enfin, une autre pièce qui débouche sur une première prise de position de votre part: une pétition, que nous vous demanderons de bien vouloir nous retourner et qui sera adressée au tribunal; et un appel à un soutien financier.

L'abus de pouvoir que représente ce procès exige une prompte et vigoureuse réponse de notre part; nous sommes sûrs que tous les militants, tous les sympathisants, tous les défenseurs de la liberté, sauront la donner.

A BAS LA REPRESSION!
LIBERTE POUR LA PRESSE REVOLUTIONNAIRE!
TOUS UNIS!

Le "comité de soutien à "la mèche"

QUELQUES DONNEES A NE PAS
NEGLIGER . . .

En guise d'introduction.

S'il doit en avoir un, l'intérêt que pourra susciter le procès intenté au journal "la mèche", sera celui que nous lui donnerons. La répression ne saurait en outre être considérée comme preuve de la valeur d'une action entreprise.

Ce que nous pouvons, d'ores et déjà, faire pour manifester notre soutien aux camarades inculpés est, en plus d'une aide morale et matérielle, c'est une campagne d'information sur ce qui lui vaut de passer en "justice".

Le pouvoir ne condamne pas nos camarades pour avoir produit quelques phrases "licencieuses", mais combat bien plus, à travers eux, un mouvement dans son ensemble, un processus de lutte. Les lignes qui suivent se proposent d'expliquer "le pourquoi" et le "comment" de "la mèche" N°3bis. Toutes les données énoncées, même et parfois surtout dans leur aspect banal, sont de la plus haute importance pour la compréhension des faits.

Les particularités locales évoquées ne sont, bien sûr, rien d'autre que les variantes d'une oppression, qui, elle, n'est pas que régionale. Toutefois, c'est parce que ces particularités, sont loin d'être négligeables qu'elles ont condition-

né, dans le cas précis d'une action locale, une grande partie de la tactique employée.

Disons, pour résumer que, pas plus que "le procès la mère" n'est "le procès du peuple", Millau n'a été pour personne un second Viet-Nam, un troisième Nanterre, un quatrième Strasbourg...

S I M I L L A U M ' E T A I T C O N T E . . .

Millau, "capitale du gant", compte environ 25 000 habitants. Chiffre surprenant au regard de l'extrême simplicité de leur répartition. Sur le plan urbain, un point-clef, central, inévitable, la "place du Mandarous". Autour de cette petite place ronde, la vieille ville et ses dédales de rues étroites, plus loin, les nouvelles cités HLM qu'il est inutile d'évoquer dans toute leur tristesse.

Millau est situé au sud-est de l'Aveyron, département d'une extrême pauvreté économique, très faiblement compensée par l'intérêt touristique (gorges du Tarn à 20kms de Millau).

La ville est d'autant plus repliée sur elle-même que ses relations avec les autres métropoles régionales demeurent difficiles. Rodez, 80kms au nord, Albi, 111kms au sud-ouest, Montpellier, 113kms au sud-est, sont difficiles d'accès (passage par les Causses).

La bourgeoisie locale, abritée des "ingérences extérieures" (entre autres par ces éléments naturels), vit encore à l'heure de la Belle 2^e époque. Et qu'on l'entende littéralement! C'est là un des aspects les plus remarquables de cette ville: un vase clos, dans lequel quelques bourgeois font leur soupe en toute quiétude; Millau vit toujours sous la III^e République, et gère sa faillite à "la petite semaine". Le sacro-saint dynamisme capitaliste n'y a pas

encore fait son apparition. Les syndicats, ces "forces de progrès", réclament donc son avènement.

BREVES DONNEES ECONOMIQUES .

Millau est ce qu'il est convenu d'appeler une "ville ouvrière". Plusieurs dizaines de ganteries et de mégisseries, qui vont de la moyenne entreprise à la petite exploitation familiale, font survivre la grande majorité de la population. Or, depuis maintenant plus de 10 ans et sans cesse de plus en plus, la ganterie agonise sur la voie publique (cf. "la mèche" 3bis). La concurrence étrangère a détruit le rêve d'or de la bourgeoisie millavoise. Le chômage et la "politique des salaires" qui en découle, en sont quelques conséquences. Les jeunes partent, les "vieux" crèvent sur place.

A la bourgeoisie des patrons gantiers, s'ajoutent quelques autres industriels. Ceux-là font leur beurre, ou plus exactement leur fromage, à Roquefort. Pour ce faire, ils exploitent la population de Saint-Affrique et rançonnent les petits paysans qui n'ont d'autre ressource sur les Causses que l'élevage des moutons (Millau-Roquefort=30kms).

LA SUPERSTRUCTURE OU DE QUELQUES INSTITUTIONS BOURGEOISES .

L'EGLISE. Force extrêmement considérable dans tout l'Aveyron.

Notons, par exemple, pour le département que plus de la moitié des scolarisés (jusqu'en classe de terminale) sont élèves dans des écoles prétendues "libres" avec une arrogance toute cléricale. Dans l'Aveyron le mysticisme sainte de partout. Non contents d'oeuvrer en sourdine à l'avilissement le plus pitoyable de la population, les curés chantent sur tout les toits les avantages de la résignation. Millau compte un Lycée d'Etat mixte et 3 "institutions" privées (soient: 3 lycées, 2 CES, 3 écoles primaires).

L'humanisme inqualifiable prôné par ces "entrepreneurs du racket" imprègne fortement, mais provisoirement, toutes les attitudes de lutte. Cet humanisme délirant trouve une application pratique dans l'institutionnalisation du paternalisme.

LA CHAMBRE DE COMMERCE, "tanière de la bourgeoisie locale", défend au mieux, comme le veut son rôle, ses intérêts particuliers.

LA MAIRIE ET LA SOUS-PREFECTURE, gèrent complaisamment la crise sous l'oeil bienveillant du député sortant, Delmas (cf. "la mèche" 3bis, p.9). La solution de dernière heure consisterait dans des accords possibles entre le camp militaire de Larzac (voué à être le plus grand d'Europe), situé au-dessus de Millau, et quelques ganteries de la ville.

LES SYNDICATS, contrairement à ce que la crise ouverte aurait pu laisser supposer, sont d'une inexistence notoire. On n'est même pas syndicaliste dans cette ville. Le paternalisme patronal, l'occuménisme ambiant, le chantage permanent à l'emploi, le manque de perspective de lutte et d'organisation, l'inefficacité ridicule de quelques cégétistes en place, la déception toujours présente du manque de concrétisation des luttes passées, augmentent sans cesse la lassitude générale. Pour bon nombre d'ouvriers, la position grâce aux syndicats est fort claire: "Ils ont montré ce qu'ils savent faire!" On les méprise donc. (cf. "la mèche" 3bis, p.3, l'extrait de Midi-Libre, on ne peut plus démonstratif).

LES LYCEES sont, comme on s'en doute, pour beaucoup de jeunes, le tremplin pour quitter la ville. La misère que l'on rencontre dans ces institutions n'est plus à décrire. Toutes ces administrations ont misé sur le paternalisme. Elles dispensent sagement, au prix d'une consolidation de la soumission, quelques faveurs hebdomadaires. Dès le début de l'année, coopératives, foyer socio-éducatif, conseil d'administration et autres caricatures des institutions de la société de classe marchaient bon train. Précisons de suite que, tout au moins pour le Lycée d'Etat ("garçons"- "filles") ça n'a pas duré longtemps. Certains firent triste mine dès l'arrivée des beaux jours.

De ceux-là même, les professeurs, il est plus que nécessaire de causer un peu. Fait dont on ne manquera pas de saisir les conséquences, un professeur à Millau fait partie de la haute bourgeoisie. Sa dimension culturelle compense dans ce milieu, son manque relatif d'argent (relatif, compte tenu du niveau de "vie" de la population). Equivalent pour la ville de l'instituteur pour le petit village, on le voit partout. Il organise, présente, conclue, sermonne, partout où il se trouve. L'un d'entre eux, Albert Labonne (cf. "la mèche" 3bis), le super prof des profs, ne s'est pas toujours fait remarquer que de par sa moustache. Jeune, caricature de Jean Ferrat, beau causeur, cherchant sans cesse à montrer qu'il n'a pas d'esprit, spécialiste de l'animation culturelle, toujours là pour conclure avec une grotesque solennité, historien d'une histoire sans "histoires", revue et corrigée par Staline et Alain Decaux, protestant de service se prenant pour un contestataire, récupérateur de prestige, parti-

cipationniste, secrétaire SNES du Lycée d'Etat et candidat très malheureux du Parti Communiste, IL EST L'EXTREME-GAUCHE OFFICIELLE. C'est à ce titre qu'il a été dénoncé par le journal "la mèche". Un tel personnage, par les valeurs qu'il incarnait, a paru à tous les camarades de Millau devoir être dénoncé de façon à ce qu'il ne puisse s'en sentir honoré.. Le mépris manifeste et l'ironie furent choisis. La dénonciation a suffi pour abolir le rôle dans lequel il se complaisait (allez-y voir, rien n'en reste), sans qu'il soit jamais question de le supprimer physiquement: la critique ne s'arrêtant pas à son objet, elle atteignit aussi bien toutes les personnes qui y reconnurent leur prototype (1). De plus, on en conviendra, il est tout de même moins répréhensible d'être "insolent" par la plume comme ce fut le cas de "la mèche" que par son mode d'existence publique comme ce fut le cas pour ce monsieur.

L'A.S.S.A., Association des Spectateurs du Sud-Aveyron, organisme témoin de la décomposition générale de la culture, ainsi que des prétentions de quelques "culturalistes populaires" locaux. Ce groupuscule professoral, organisateur de quelques divertissements à prix "réduits", vise à l'aménagement de la misère publique en ajoutant à cette

(1) Cf. "La section de Millau du P.C.F. répond à La Mèche" in documents: "Les attaques ordurières contre notre camarade Labonne (...) visent en fait, à travers lui, notre parti".

entreprise de mystification, l'ennui inhérent à toute organisation des loisirs. C'est à la sortie d'une des soirées de l'ASSA que fut distribuée gratuitement "la mèche", avant de l'être tout le reste de la nuit, dans toute la ville.

ET DIEU CREA "LA MECHE" . . .

Dans un tel contexte, tout au long de l'année et sans cesse plus fort et plus précis, s'est dessiné un mouvement d'opposition. De nombreux contacts, regroupant principalement des jeunes dans divers milieux, amènent à la décision commune d'une action concertée sur toute la ville. Tout au long de l'année les rapports interpersonnels se construisent et le projet commun se clarifie, se précise.

Déjà, de ci, de là, rien ne va plus. Au Lycée d'Etat, véritable caricature de la société millavoise, l'autorité s'émiette, certains élèves bafouent ouvertement l'administration, d'autres auraient "emprunté" argent et matériel de la coopérative (enclave marchande dans la "collectivité"), d'autres encore sabotent le foyer "éducatif" (2). Ceci amènera monsieur Labonne Albert, secrétaire du

(2) Extrait du compte rendu d'une séance du Conseil d'Administration: "Les causes du déficit (de la coopérative) semblent être dues aux pertes de marchandises et au vol pur (sic) et simple (...) M. Labonne fait état également des agissements de certains élèves menant une tentative de sabotage du foyer socio-éducatif (...) Suite à la détérioration du climat du foyer socio-éducatif, il est fait état de l'activité de certains élèves hors de l'établissement. Il est demandé que ces élèves comparaissent devant le Conseil de Discipline."

SNES, à en appeler à la répression contre un surveillant en son absence et en s'aidant pour mieux faire de mensonges manifestes et absolument grossiers (ce qui lui vaudra d'être magistralement démasqué sur le champ). Par ailleurs bien des réunions publiques, du seul fait que les charmeurs en titre y furent contredits et dénoncés, offrirent un nouveau charme. Bon nombre de faits non spectaculaires s'accumulèrent avant d'en arriver à "l'offensive générale". On en vient à la décision commune de la publication d'un journal. Pour ce faire, il fut proposé et adopté à l'unanimité de demander à la publication toulousaine "la mèche", jugée la plus partisane d'une totale liberté de la presse, de bien vouloir publier l'ensemble de textes rédigés par le groupe, à la condition expresse qu'aucune modification n'y fut apportée. Dans ce contexte, aux yeux des tenants du vieux monde, cela fut perçu comme l'offensive générale. En conséquence, la riposte incontrôlée, pris les proportions de la panique.

MILLAU VALAIT BIEN UNE MÈCHE . . .

Le 20 mai au soir le scandale était là. A vrai dire, de par la misère évoquée plus haut, il y était depuis fort longtemps dans les faits. Mais des faits, à Millau, il y a une façon d'en causer avec gravité, académisme et respect, si bien que l'on en dissimule leur caractère profondément scandaleux. Dans cette ville où le silence est une véritable architecture empoisonnant les êtres et les faits, ayant pour pilier la discrétion, le respect, la modération, l'hypocrisie, la peur, la honte, la déception et pour clé de voûte quelques tristes maîtres à penser du capital (curés et autres staliniens), l'insolence ne pouvait que faire craquer l'édifice.

Les faits sont sans appel. Qu'on excuse l'image, "la mèche" fut la bombe. Le caractère plus scandaleux du fond que de la forme a violé quelques bourgeois et du même coup rendu stérile toute attitude récupératrice et paternaliste comme c'eût été le cas pour une publication "sympathique".

De la sorte, ceux qui avaient fonction de tout expliquer, journaux et chefs de tout accabit, n'ont plus eu qu'à hurler en coeur leur commune indignation. Ce fut parfois sinistre, parfois risible, mais toujours grotesque de la plus évidente mauvaise foi. On en jugera.

Par ailleurs, si la majorité de la population n'approuva pas le ton des dénonciations et des critiques exposées, en évitant de la sorte de se prononcer sur le fond, une bonne part de cacha pas son approbation au journal.

La rupture du silence fut accompagnée de l'apparition d'une multitude de groupes discutant avec acharnement dans les rues, les cafés, dans toute la ville. Les beaux jours étaient là, et ce dès le jeudi matin alors que le journal avait été distribué la veille. LE SCANDALE A RAVIVE LES PASSIONS. Le rendement s'en est ressenti durant plusieurs jours dans toutes les usines de la ville (lycée compris). Tant . . . et si bien que le "t'es pire qu'un Gabriaac!" (cf. "la mèche" 3bis, p. 19) a accueilli plusieurs jours durant, celui qui n'avait pas encore lu le journal.

"La mèche" n'ayant pas encore tué l'esprit marchand, les journaux offerts gratuitement furent, par certains, vendus et revendus à des prix sans cesse croissants. C'est peut-être pour faire monter ces prix que les communiqués et tracts d'opposition à "la mèche" conservèrent, des jours durant, un ton de fête des plus plaisants. Trois semaines après la diffusion du journal on pouvait encore tout dire.

C'est à la P.J. de Montpellier qu'a été confié la très dure tâche de faire "vendre la mèche" à de nombreuses personnes alors qu'elle avait été donnée.

Le vendredi 22 mai au soir, se tient, en effet, dans la panique générale un conseil de guerre extra-ordinaire au Lycée d'Etat de garçons. C'était le naufrage. On réclama donc des sanctions administratives contre élèves et surveillants ainsi que des poursuites judiciaires pour les mêmes et tous les autres. Cet appel, signé de 88 noms, réalisa l'union sacrée SNES-SNALC-Administration, "prophétiquement" évoquée dans le journal incriminé (cf "la mèche" 3bis, p.15). Quelques membres du PSU signèrent "par solidarité" (sic!) (...et voir tract du PSU). Monsieur Labonne, Albert, porta plainte.

Non contents de donner à la bourgeoisie le prétexte à la répression qu'elle réclamait (cf extrait du Midi-Libre), les mêmes syndicalistes interdirent dès le 22 mai l'accès au cours des élèves suspects, les désignant ainsi à la police et l'administration. Cette dernière, hésitante face à l'écho favorable fait au journal, consommera finalement l'état de fait, en réunissant 2 Conseils de Discipline (Lycée de filles, lycée de garçons).

Quatre exclusions définitives, des exclusions temporaires, des blâmes furent prononcés à l'encontre des élèves suspectés. L'administration, sur dénonciation et témoignages des enseignants (surtout ceux d'avant-garde!) désigna des coupables en pleine période d'enquête policière. Ainsi les "sanctionnés" purent donc être ensuite convoqués par la po-

lice. Les élèves donnèrent au Conseil de Discipline le peu de comique qu'il lui manquait, refusèrent de comparaître individuellement, demandèrent des comptes à l'assemblée, et jetèrent des étages les tracts qu'ils n'avaient pas distribué en ville (cf le tract au conseil "Tous de Mèche" dans les documents). Dans les Ecoles "libres" il fut d'ailleurs officiellement interdit de "lire la mèche".

Le lendemain, 2 surveillants sont priés de cesser leur fonction pour collaboration à "la mèche" et distribution à l'EXTERIEUR du lycée (collaboration et distribution non prouvées d'ailleurs). Plus tard le Conseil de Discipline prononcera leur suspension pour "avoir manqué à l'obligation de réserve qui incombe à tout agent de l'Etat" et "comportement, sur la voie publique, de nature à porter atteinte aux fonctions de maître d'internat".

Pour des raisons que tout le monde comprendra, il n'est guère utile de donner plus de précisions sur le groupe de Millau et les suites qu'il n'a, pour les mêmes raisons, pu donner à la parution du journal.

A NOUS DE JOUER, CAMARADES !

comité de soutien à "la mèche"

OPERATION SOLIDARITE OPERATION SOLIDARITE OPERATION S
PERATION SOLIDARITE OPERATION SOLIDARITE OPERATION SO
ERATION SOLIDARITE OPERATION SOLIDARITE OPERATION SOLI
RATION SOLIDARITE OPERATION SOLIDARITE OPERATION SOLI
ATION SOLIDARITE OPERATION SOLIDARITE OPERATION SOLID
TION SOLIDARITE OPERATION SOLIDARITE OPERATION SOLIDA
ION SOLIDARITE OPERATION SOLIDARITE OPERATION SOLIDAR
ON SOLIDARITE OPERATION SOLIDARITE OPERATION SOLIDARI
N SOLIDARITE OPERATION SOLIDARITE OPERATION SOLIDARITE

LA SOLIDARITE C'EST AUSSI

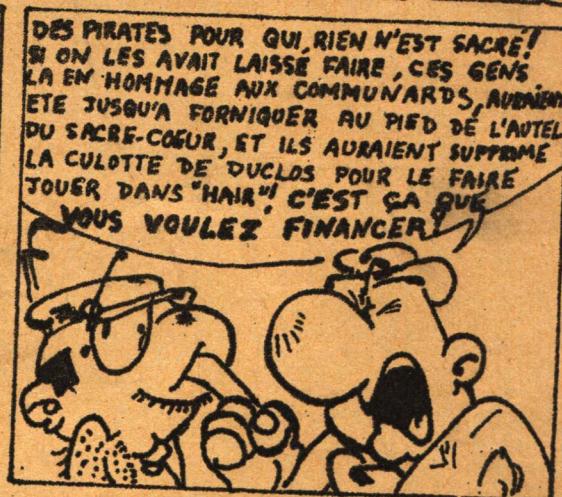
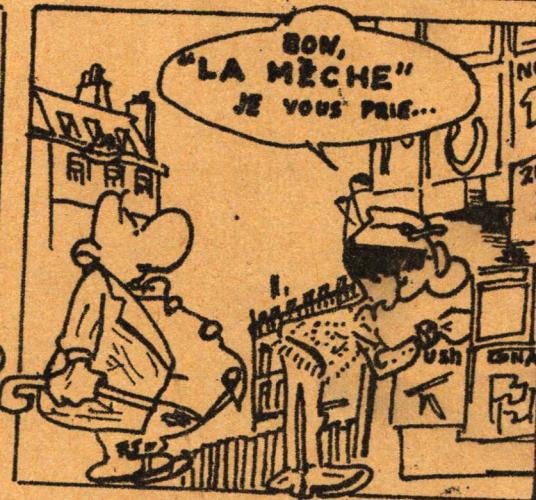
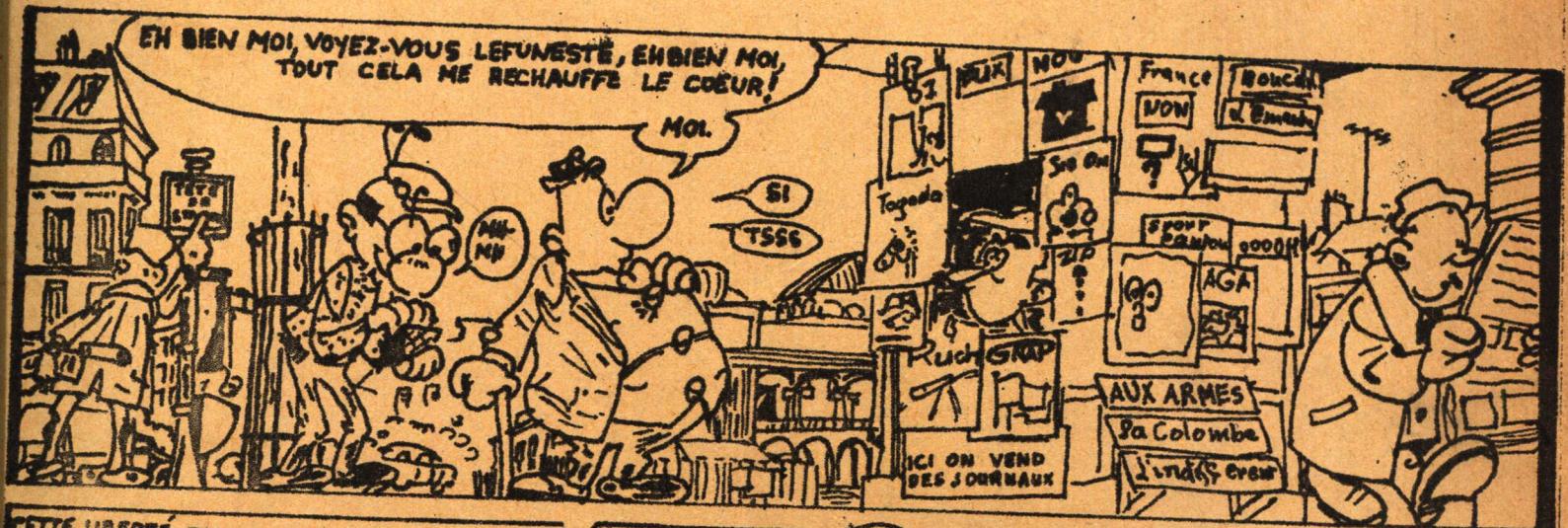
LA SOLIDARITE MATERIELLE !

1000 camarades donnant
10,00 francs donnent au
comité de soutien
10000,00 francs

et
chacun
d'entre vous
peut
donner
cette
somme
minimum !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

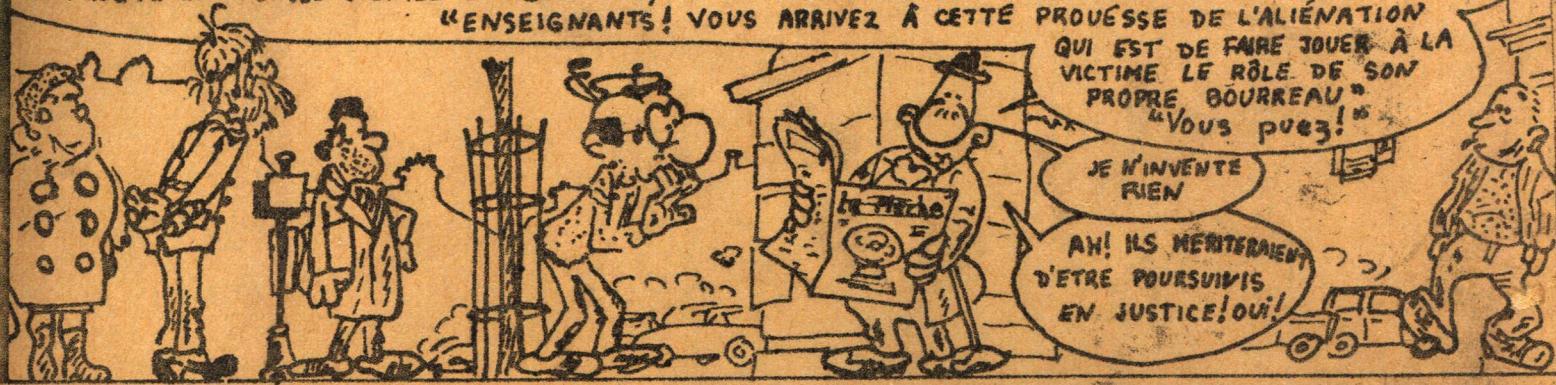
Alvarez Antoine, CCP 1326 25 , 31-Toulouse (ne rien mentionner
d'autre).

LES INFORTUNES DE LA VERTU...



PAGE DEUX : JEAN-PIERRE, 9 ANS : " J'AIMERAI ~~CONCUBER~~ UNE FILLE SUR LE CUL ! " (Mon Dieu!)
 " LA NECÉSSITÉ D'UN CHANGEMENT RADICAL DES CONDITIONS DE LA VIE SEXUELLE A DÉSORMAIS
 IMPRÉGNÉ LA PENSÉE SOCIALE EN GÉNÉRAL, ET CE PROCESSUS VA S'ACCELERANT "

" ENSEIGNANTS ! VOUS ARRIVEZ À CETTE PROUËSSE DE L'ALIÉNATION
 QUI EST DE FAIRE JOUER À LA
 VICTIME LE RÔLE DE SON
 PROPRE BOURREAU "
 " VOUS PUEZ ! "



JE N'INVENTE
 RIEN

AH ! ILS MÉRITERAIENT
 D'ÊTRE POURSUIVIS
 EN JUSTICE ! OUI !

PAGE TROIS !! OH QUE VOIS-JE ? UN
 FEUILLETON : " OÙ EST VOTRE DÉLEGUÉ SYNDICAL ?
 DEMANDA LE P.D.G. " A CETTE QUESTION, UN
 IMMENSE ÉCLAT DE RIRE ÉCLATA : " OÙ L'A
 ENFERMÉ DANS LES CHIOTTES CE STALINGOURÉ !
 POUR QU'IL SENTE À QUOI IL SENT. "
 " QUE VONT FAIRE LES OUVRIERS ?
 L'INSURRECTION RÉVOLUTIONNAIRE VA-T-ELLE
 TRIOMPHER ? "

A SUIVRE !

C'EST QU'ON
 LES PAYE,
 POUR ÇA,
 M'A-T-ON
 DIT.



PAGE QUATRE ! ? ! : " UN JOUR VIENDRA OÙ LES "BONS
 SAUVAGES PROLÉTAIRES" BOUFFERONT LEURS DIRECTEURS DE CONSCIENCE
 ET, CE JOUR-LÀ, J'AMÈNERAI MA GANELLE... " (AH ! AH ! ILS SONT FOUS)
 ÉCOUTEZ ENCORE CE PASSAGE : " LA SEULE PERSPECTIVE POUR NOUS
 DIGNES D'INTÉRÊT EST CELLE DE LA RÉVOLUTION TOTALE. "

" VIVE LE POUVOIR INTERNATIONAL
 DES CONSEILS OUVRIERS ! " (AH ! S'ILS
 CROIENT QUE NOUS ALLONS LACHER NOTRE OS !)



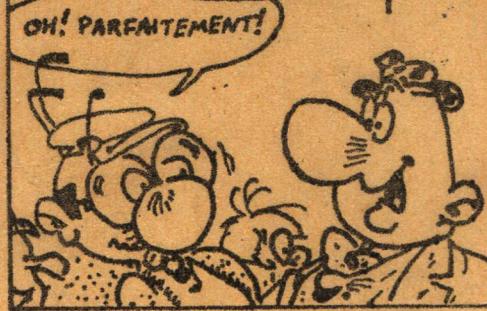
IL Y A ENCORE UN ARTICLE QUI PLOMGE
 LE PEU DE DIEU QUI NOUS RESTE DANS
 LA MERDE, ET UN AUTRE OU NOTRE
 GRAND PARTI EST TRAINÉ DANS LA
 BOUE... DU SEXE, DU CRIME, DES ÉMEUTES.
 JE VOUS LES LIS ?

NON !



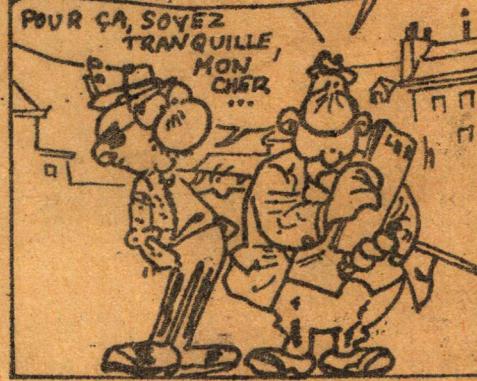
VOUS ME RENDREZ CETTE JUSTICE : JE
 ME SUIS REFUSÉ À TOUT COMMENTAIRE
 FACILE, ET D'AILLEURS SUPERFLU, SUR
 CE SOMMAIRE ÉDIFIANT. JE SUIS
 HEUREUX DE CONSTATER QUE NOUS
 NOUS SOMMES COMPRIS...

OH ! PARENTEMENT !



...ET QUE L'ON TIRERA DE SOI-MÊME
 LES CONCLUSIONS QUI S'IMPOSENT
 QUANT À CE GENRE DE PRESSE !

POUR ÇA, SOYEZ
 TRANQUILLE,
 MON
 CHÈRE...



...LA DÉMONSTRATION FUT
 SANS RÉPLIQUE !

ALORS, C'EST
 VRAI ? C'EST VRAIMENT
 COMME LE MONSIEUR
 A DIT ?

LA MÈCHE !

LASSEZ-EN POUR
 LES AUTRES !

LA MÈCHE
 TOUT DE SUITE !

ET MOI !
 ET MOI !

MOI
 AUSSI !

LA MÈCHE

ICI ! COMMENT
 NE L'AI-JE
 PAS LU
 TÔT ?

